



URBANEM

Catalogue de formation Géomètres-experts



2026



EDITO

Stabilité ou changement ?

Question récurrente de la vie professionnelle.

La stabilité offre un certain confort, lié à ce qui est connu, éprouvé. Dans un catalogue de formations, ce sont des programmes récurrents, présents d'une année sur l'autre, redemandés et reproposés. Ce sont aussi des formateurs expérimentés, qui connaissent vos attentes, vos contextes particuliers.

Le changement est enthousiasmant, il permet de se remettre en question, de s'adapter, d'évoluer, il combat la lassitude liée au temps qui passe.

Dans ce catalogue, vous trouverez des nouveaux programmes en lien avec l'évolution de la société, de vos marchés et des technologies. Des contenus et des approches pédagogiques modifiés. Et, de nouveaux formateurs avec une nouvelle expertise ou venant étoffer l'équipe.

La combinaison de stabilité et changement c'est la continuité, c'est le moteur d'HUMANEM, le service client au travers d'une démarche d'amélioration continue : « comment, tous les jours, pouvons-nous participer à la réussite de nos clients par le développement des compétences de leurs collaborateurs ? ».

Ultreia

Thierry Villemagne

SOMMAIRE

1	Présentation de l'entreprise.....	4
2	Principaux programmes de formation	6
2.1	Cycle VRD	7
2.1.1	Etude et conception de projets VRD.....	7
2.1.2	Rédaction des CCTP des marchés de travaux VRD	18
2.1.3	Gestion technique et opérationnelle de chantier VRD.....	20
2.2	Accueillir et renseigner avec professionnalisme dans un cabinet de Géomètre-Expert	22
2.3	Maîtriser la procédure de bornage amiable, étape par étape	24
2.4	Actualités réglementaires en urbanisme	26
2.5	Aménagement de centre-village ou centre-bourg	28
2.6	Concevoir les espaces verts des petits lotissements	31
2.7	Gestion des conflits par la médiation-Réunions de chantier, de bornage, de projet	33
2.8	Modification de la copropriété	36
2.9	Réaliser une mise en copropriété.....	39
2.10	Gestion du temps et des priorités.....	41
2.11	Les fondamentaux du management.....	43
3	Nos tarifs	46
4	Nos formateurs	48



1 Présentation de l'entreprise

En quelques mots...



Depuis sa création en 2002 par Monsieur Villemagne, **HUMANEM** est une TPE en perpétuelle croissance tant dans son organisation interne que dans sa relation avec les clients et formateurs.

Premièrement spécialisée dans la vente de formations en urbanisme sous la marque **URBANEM**, elle a développé ses compétences en management et organisation professionnelle sous la marque **HUMANEM** depuis 2013.

Grâce à l'expérience de son créateur dans ces domaines précis ainsi que le choix des formateurs tous indépendants, **HUMANEM** formation sait répondre sur mesure aux besoins de ses clients.

1

Nous vous offrons

- La connaissance de votre secteur d'activité
- L'agilité d'une PME
- La capacité de réponse à vos attentes
- La volonté d'innover en pédagogie
- L'indépendance

2

Nos valeurs

- Humilité
- Professionnalisme
- Simplicité
- Innovation

3

Nos engagements

- A l'écoute de nos clients
- Fournir une réponse adaptée à leurs attentes
- Progresser pour faire progresser nos clients
- Être transparents et honnêtes pour construire à long terme



2 Principaux programmes de formation

2.1 Cycle VRD

2.1.1 Etude et conception de projets VRD

Terrassement et voirie

DUREE

10,5 heures soit 3 ½ journées

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

- ▶ Géomètres-Experts
- ▶ Collaborateurs participants ou devant participer à des missions de maîtrise d'œuvre en VRD
- ▶ Promoteurs

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Disposer du vocabulaire pour échanger entre professionnels
- ▶ Maîtriser selon la taille des projets le choix solutions techniques
- ▶ Pouvoir réaliser la conception et la réalisation de VRD pour des opérations simples

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ Cette série de modules sur les Technologies de VRD se veut interactive
- ▶ Sur la base de documents informatiques remis par le formateur aux stagiaires, des simulations d'études sont menées en formation, permettant de conduire de façon complète la réflexion technique et de pratiquer les différentes solutions qui peuvent être retenues pour résoudre un projet
- ▶ L'objectif de ces travaux d'étude étant de permettre à chacun de se positionner face à des choix techniques et de conclure aux meilleurs choix possibles
- ▶ Cet exercice est effectué par les stagiaires, sous le contrôle et les indications du formateur

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation

PROGRAMME

- ▶ Les différents types de sols
 - Les sols stables
 - Les sols instables à risque de déformation
 - Les sols étanches et argileux
 - Les sols drainants
 - Les sols gonflants

- ▶ Les éléments de lecture d'un rapport de sol
 - Les informations contenues dans le rapport
 - Lecture des pénétromètres
 - Lecture des analyses granulométriques
 - Analyse des modes de terrassements
 - La perméabilité des sols

LA PREPARATION DES SOLS

- ▶ Les opérations classiques
 - La terre végétale
 - Les déblais
 - Le travail des sols
 - La mise en remblai

- ▶ Les opérations exceptionnelles
 - Les sols rocheux
 - Les tirs de mines
 - Le déroctage

- ▶ Les opérations de consolidation des sols
 - Le pré chargement
 - Les adjonctions de chaux
 - La consolidation atmosphérique
 - Le drainage horizontal et vertical

LE CONTROLE DES TERRASSEMENTS

- ▶ Les essais de mise en œuvre
 - Les essais à la plaque
 - Les essais Proctor
 - Les essais au pénétromètre dynamique

- ▶ Les essais sur les matériaux
 - Les essais de granulométrie
 - Les essais de perméabilité
 - Les essais Proctor maximum

LES REGLES DE MISE EN OEUVRE

- ▶ Les terrassements en déblais
 - Préparation des terrassements
 - Confection de talus ordinaires
 - Confection de talus exceptionnels
 - Renforts provisoires

- ▶ Les terrassements en remblais
 - Préparation des terrassements
 - Mise en œuvre des matériaux
 - Confection de talus ordinaires
 - Confection de talus exceptionnels
 - Renforts provisoires
 - Solutions techniques de soutènement

LE CALCUL DES CUBATURES

- ▶ Les modélisations et les approches mathématiques
 - Définition des profils types de calcul
 - Définition des plates formes
 - Méthode par comparaison de profils
 - Méthode d'approximation par portions de plates formes
 - Méthode de calcul par moyens informatiques

- ▶ Pratique du modelé du terrain :
 - Construire un profil en long (principe général)
 - Définir un profil en travers type
 - Définir un ensemble de profils en travers
 - Justifier ses choix techniques en fonction du plan de masse
 - Calculer des cubatures
 - Quantifier les terrassements
 - Qualifier les terrassements en fonction de l'étude de sol

- ▶ Adaptation des structures de chaussée au terrain :
 - Justifier un cahier de choix de matériaux
 - Critères à retenir
 - Esthétique et mariage de matériaux
 - Application des structures de chaussées et incidences sur les profils

Comparaison des solutions proposées par les stagiaires, Analyse critique du Formateur

Etude et conception de projets VRD

Eaux pluviales



DUREE

24,5 heures soit 3,5 jours



PREREQUIS

Aucun



PUBLIC

- ▶ Géomètres-Experts
 - ▶ Collaborateurs participants ou devant participer à des missions de maîtrise d'œuvre en VRD
- Il est important de pouvoir mettre en œuvre rapidement les acquis de la formation :
- ▶ Un cabinet avec une activité VRD
 - ▶ La volonté de développer une activité VRD dans un cabinet



OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Disposer du vocabulaire pour échanger entre professionnels
- ▶ Maîtriser selon la taille des projets le choix solutions techniques
- ▶ Pouvoir réaliser la conception et la réalisation de VRD pour des opérations simples



MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM



PEDAGOGIE

- ▶ Cette série de modules sur les Technologies de VRD se veut interactive
- ▶ Sur la base de documents informatiques remis par le formateur aux stagiaires, des simulations d'études sont menées en formation, permettant de conduire de façon complète la réflexion technique et de pratiquer les différentes solutions qui peuvent être retenues pour résoudre un projet
- ▶ L'objectif de ces travaux d'étude étant de permettre à chacun de se positionner face à des choix techniques et de conclure aux meilleurs choix possibles
- ▶ Cet exercice est effectué par les stagiaires, sous le contrôle et les indications du formateur



SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation

PROGRAMME

- ▶ Analyse des données connues de terrain :
 - Plan topographique ;
 - Résultats d'enquêtes techniques ;
 - Établissement du bilan des entrées et venues d'eau sur le site.
- ▶ Analyse des données d'hydrogéologie :
 - Lecture d'un rapport d'analyse hydrogéologique ;
 - Règles d'implantation des ouvrages au regard des napes phréatiques et autres ;
 - Protections spéciales dans les zones de captage et les zones protégées ;
 - Contrôles spécifiques à mettre en œuvre.
- ▶ Analyse du projet :
 - Mise en données d'imperméabilisation du terrain ;
 - Établissement de la carte du bassin versant ;
 - Bilan des données pluviométriques après aménagement des sols ;
 - Données de pollution.
- ▶ Quantification des flux :
 - Calcul des quantités d'eaux pluviales attendues ;
 - Calcul des quantités d'eaux pluviales à stocker ;
 - Calcul du débit de fuite.
- ▶ Choix d'une solution de retenue des eaux pluviales :
 - Calcul des quantités d'eaux pluviales attendues ;
 - Calcul des quantités d'eaux pluviales à stocker ;
 - Calcul du débit de fuite ;
 - Proposition d'une solution de retenue des eaux pluviales
 - Dimensionnement de celle-ci et définition des principes constructifs ;
 - Adaptations de détail au site.
- ▶ Dessin du réseau d'eaux pluviales :
 - Contraintes de collecte des voiries ;
 - Avalement des eaux ;
 - Traitement des pentes ;
 - Dimensionnement du réseau (canalisations, ouvrages, chutes, ...) ;
 - Établissement d'un profil en long de canalisation.

Comparaison des solutions proposées par les stagiaires, analyse critique du formateur

Etude et conception de projets VRD

Eau potable

DUREE

7 heures soit 2 ½ journées

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

- ▶ Géomètre-Expert, urbaniste, aménageur
- ▶ Collaborateurs participant à des missions de maîtrise d'œuvre en VRD
- ▶ Pouvoir mettre en œuvre les acquis de la formation :
Un cabinet avec une activité VRD
La volonté de développer une activité VRD dans un cabinet

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Disposer du vocabulaire pour échanger entre professionnels
- ▶ Maîtriser selon la taille des projets le choix solutions techniques
- ▶ Pouvoir réaliser la conception et la réalisation de VRD pour des opérations simples

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ Cette série de modules sur les Technologies de VRD se veut interactive
- ▶ Sur la base de documents informatiques remis par le formateur aux stagiaires, des simulations d'études sont menées en formation, permettant de conduire de façon complète la réflexion technique et de pratiquer les différentes solutions qui peuvent être retenues pour résoudre un projet
- ▶ L'objectif de ces travaux d'étude étant de permettre à chacun de se positionner face à des choix techniques et de conclure aux meilleurs choix possibles
- ▶ Cet exercice est effectué par les stagiaires, sous le contrôle et les indications du formateur

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation

PROGRAMME

Eau potable :

- ▶ Tracé du réseau :
 - Définition des besoins en eau ;
 - Définition des débits instantanés ;
 - Justifier du choix des canalisations ;
 - Tracé à valider ;
 - Dimensionnement des ouvrages.
 - Les besoins d'un poste de surpression.
 - Calcul éventuel et dimensionnement.

Comparaison des solutions proposées par les stagiaires, analyse critique du formateur

Etude et conception de projets VRD

Assainissement – Eaux usées

DUREE

14 heures soit 2 jours

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

- ▶ Géomètre-Expert, urbaniste, aménageur
- ▶ Collaborateurs participant à des missions de maîtrise d'œuvre en VRD
- ▶ Pouvoir mettre en œuvre les acquis de la formation :
Un cabinet avec une activité VRD
La volonté de développer une activité VRD dans un cabinet

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Disposer du vocabulaire pour échanger entre professionnels
- ▶ Maîtriser selon la taille des projets le choix solutions techniques
- ▶ Pouvoir réaliser la conception et la réalisation de VRD pour des opérations simples

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ Cette série de modules sur les Technologies de VRD se veut interactive
- ▶ Sur la base de documents informatiques remis par le formateur aux stagiaires, des simulations d'études sont menées en formation, permettant de conduire de façon complète la réflexion technique et de pratiquer les différentes solutions qui peuvent être retenues pour résoudre un projet
- ▶ L'objectif de ces travaux d'étude étant de permettre à chacun de se positionner face à des choix techniques et de conclure aux meilleurs choix possibles
- ▶ Cet exercice est effectué par les stagiaires, sous le contrôle et les indications du formateur

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation

PROGRAMME

Assainissement – eaux usées :

- ▶ Choisir une solution d'assainissement :
 - Etudes d'assainissement autonome ou collectif
 - Simulation de l'une et l'autre éventuellement et comparaison

- ▶ Tracé du réseau :
 - Justifier du choix des canalisations
 - Tracé à valider
 - Dimensionnement des ouvrages
 - Les besoins d'un poste de refoulement
 - Calcul éventuel et dimensionnement

Comparaison des solutions proposées par les stagiaires, analyse critique du formateur

Etude et conception de projets VRD

Réseaux secs



DUREE

7 heures soit 2 ½ journées



PREREQUIS

Aucun



PUBLIC

- ▶ Géomètre-Expert, urbaniste, aménageur
- ▶ Collaborateurs participant à des missions de maîtrise d'œuvre en VRD
- ▶ Pouvoir mettre en œuvre les acquis de la formation :
Un cabinet avec une activité VRD
La volonté de développer une activité VRD dans un cabinet



OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Disposer du vocabulaire pour échanger entre professionnels
- ▶ Maîtriser selon la taille des projets le choix solutions techniques
- ▶ Pouvoir réaliser la conception et la réalisation de VRD pour des opérations simples



MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM



PEDAGOGIE

- ▶ Cette série de modules sur les Technologies de VRD se veut interactive
- ▶ Sur la base de documents informatiques remis par le formateur aux stagiaires, des simulations d'études sont menées en formation, permettant de conduire de façon complète la réflexion technique et de pratiquer les différentes solutions qui peuvent être retenues pour résoudre un projet
- ▶ L'objectif de ces travaux d'étude étant de permettre à chacun de se positionner face à des choix techniques et de conclure aux meilleurs choix possibles
- ▶ Cet exercice est effectué par les stagiaires, sous le contrôle et les indications du formateur



SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation

PROGRAMME

TELECOM

- ▶ Tracé du réseau :
 - Définition des besoins
 - Tracé à valider
 - Dimensionnement des ouvrages
 - Les chambres de tirage

- ▶ Rappels de procédure :
 - Validation des plans

Conventionnement préalable avec le gestionnaire.

Electricité :

- ▶ Tracé du réseau :
 - Définition des besoins
 - Tracé à valider
 - Dimensionnement des ouvrages
 - Les coffrets de réseaux

- ▶ Rappels de procédure :
 - Validation des plans
 - Article R323-25

Eclairage public :

- ▶ Tracé du réseau :
 - Définition des besoins
 - Tracé à valider
 - Choix du matériel
 - Dimensionnement des ouvrages

- ▶ Rappels de procédure :
 - Validation des plans
 - Conventionnement préalable avec le gestionnaire

TOUS LES RESEAUX

Comparaison des solutions proposées par les stagiaires, analyse critique du formateur

2.1.2 Rédaction des CCTP des marchés de travaux VRD

DUREE

5 ½ journées

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

- ▶ Géomètres, urbaniste, aménageur :
Collaborateurs en charge de la réponse à des marchés ou participant à la rédaction d'un marché.
Travailler dans un cabinet assurant des maîtrises d'œuvre en VRD.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Connaître l'objet d'un CCTP, d'un Bordereau de Prix Unitaire qu'il complète.
- ▶ Rédiger à partir d'un bordereau de prix unitaire, un cahier des clauses techniques particulières
- ▶ Sélectionner les bonnes informations à transmettre, savoir se limiter, Citer les textes sans les paraphraser...

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ La formation s'appuie sur une pédagogie déductive : elle nourrit la réflexion des participants par l'apport d'éléments théoriques et la présentation d'outils. Afin de favoriser leur assimilation, l'intervenant illustrera le propos par des exercices pratiques en repartant de l'expérience des participants.
- ▶ Les formations sont exclusivement collectives.

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation

PROGRAMME

- ▶ QUID du CCTP ? Préambule
 - Le BPU bordereau de prix unitaire
 - Le BPU et le CCTP deux documents complémentaires

- ▶ Généralités sur les CCTP
 - Les objectifs du document
 - Qui rédige le C.C.T.P. ?
 - Le plan du C.C.T.P.
 - Les données obligatoires

- ▶ La rédaction du CCTP
 - Le souci d'être compris
 - La description des ouvrages par localisation
 - La description des ouvrages par nature de travaux
 - La description des ouvrages spéciaux, brevetés, exceptionnels, nécessitant des respects de propriétés particulières
 - Le rappel des normes

- ▶ Diverses dispositions contractuelles du CCTP
 - Les précisions liées aux contrôles d'exécution
 - La réception des travaux
 - La sécurité des personnes et des biens.
 - L'usage ponctuel de terrains extérieurs au projet
 - Les contraintes de planning
 - La co-activité sur chantier

EXERCICE DE REDACTION D'UN CCTP Remise d'une série de plans et d'un bordereau de prix unitaires
L'exercice porte sur la rédaction d'un CCTP correspondant ;

2.1.3 Gestion technique et opérationnelle de chantier VRD

DUREE

10 ½ journées

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Rédiger à partir d'un bordereau de prix unitaire, un cahier des clauses techniques particulières
- ▶ Rédiger ses exigences techniques en phase consultation des entreprises
- ▶ Analyser la qualité technique des réponses des entreprises et la conformité aux exigences de la consultation, en phase de réception des offres
- ▶ Assurer son travail de maître d'œuvre en phase préparation de chantier et d'études d'exécution
- ▶ Diriger les entreprises en phase travaux, réunir les professionnels, traiter les problèmes, appliquer les pénalités, établir les compte-rendu
- ▶ Respecter ou faire respecter le formalisme requis en matière d'ordre de service, situation de travaux, décompte général définitif...

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ La formation s'appuie sur une pédagogie déductive : elle nourrit la réflexion des participants par l'apport d'éléments théoriques et la présentation d'outils. Afin de favoriser leur assimilation, l'intervenant illustrera le propos par des exercices pratiques en repartant de l'expérience des participants.
- ▶ Les formations sont exclusivement collectives.

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation

PROGRAMME

- ▶ CCTP
 - La rédaction du CCTP
 - Diverses dispositions contractuelles du CCTP

- ▶ Les opérations préalables au démarrage des travaux
 - L'analyse et la rédaction du dossier de consultation des entreprises
 - L'analyse des offres remises par les entreprises en fonction des complexités locales
 - Le choix de l'entreprise

- ▶ Le lancement des travaux
 - L'environnement du chantier
 - Les études d'exécution
 - La validation des matériels et matériaux proposés par l'entreprise

- ▶ Gestion quotidienne du chantier
 - La réunion de chantier
 - Le traitement des problèmes
 - Les pénalités
 - Le formalisme du Compte rendu de chantier
 - Les points abordés dans le contenu de chantier

- ▶ L'ordre de service
 - Le formalisme de l'ordre de service
 - Adaptation de la procédure aux marchés privés
 - La situation de travaux
 - Le formalisme de la situation de travaux
 - Adaptation de la procédure aux marchés privés

- ▶ Le Décompte général et définitif
 - Le formalisme du D.G.D.
 - La réception des travaux
 - Le formalisme de la réception

2.2 Accueillir et renseigner avec professionnalisme dans un cabinet de Géomètre-Expert

DUREE

7 heures soit 2 ½ journées

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

- ▶ Collaboratrice, collaborateur en situation de gérer la demande du client dans un cabinet de Géomètre-Expert
 - ▶ Plus généralement, Toute personne impliquée dans la relation client, en situation d'assurer le recueil d'informations, la qualification des besoins pour orienter les choix opérationnels
-

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Savoir accueillir au téléphone professionnellement
 - ▶ Qualifier la demande et identifier son interlocuteur
 - ▶ Conseiller et informer le client sur le contenu et les délais des procédures à mettre en œuvre
 - ▶ Adapter son attitude, son comportement aux différents cas possibles en gardant son calme et gérant la pression client
 - ▶ Transmettre les bonnes informations en interne
-

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Vidéoprojecteur, Paper Board

PEDAGOGIE

- ▶ **Méthode pédagogique** : Diaporamas, vidéos, échanges et partages d'expérience.
- ▶ Alternance d'exposés méthodologiques et d'exercices pratiques avec jeux de rôles et mises en situation sur des exemples concrets tirés de la situation professionnelle des participants.
- ▶ Pour favoriser l'assimilation de la matière cette formation combine deux approches :
- ▶ **L'expérience personnelle** vise à faciliter la prise de conscience des mécanismes cérébraux impliqués dans nos comportements acquis au fil de nos vécus.
- ▶ **La pédagogie active** pour élaborer à l'aide du groupe votre propre savoir. Démarche précieuse pour partager votre découverte, mieux comprendre et mieux vous en approprier les concepts.



SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation



PROGRAMME

- ▶ Accueillir au téléphone en vrai professionnel
 - Le traitement d'un appel
 - Les techniques de communication adaptées
- ▶ Accueillir en agence en vrai professionnel
- ▶ Les étapes clefs
 - Ecouter, laisser parler l'interlocuteur
 - Prendre en considération, reconnaître l'importance
 - Reformuler, creuser par des questions, qualifier le besoin, la demande
 - Orienter solution et valider la satisfaction
- ▶ Comprendre, qualifier la demande pour conseiller et informer
 - Faire le lien entre la demande du client et les domaines d'expertise du cabinet
 - Recueillir les éléments nécessaires à la constitution du dossier
 - Renseigner précisément sur les modalités, les délais, la procédure, les documents
 - Transmettre au bon interlocuteur interne les informations nécessaires en les hiérarchisant
 - Informer le client de l'avancement du dossier
- ▶ Gérer efficacement les situations difficiles
 - Les situations difficiles
 - Interlocuteur non disponible, délai de réalisation, sinistre, relations de voisinage, désaccord sur un dossier, ...
 - et les différents types de clients
 - Particulier, collectivité, promoteur, entreprises de TP, prestataire et fournisseur, ...

2.3 Maîtriser la procédure de bornage amiable, étape par étape

DUREE

7 heures soit 2 ½ journées

PREREQUIS

Intervenir sur la chaîne de production du foncier au sein d'un Cabinet de Géomètre-Expert

PUBLIC

- ▶ Personnel administratif et techniciens des cabinets de GE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Connaître les différentes étapes du bornage amiable
- ▶ Savoir utiliser les bons outils au bon moment
- ▶ Savoir débloquer les situations, et faire avancer le dossier
- ▶ Être capable d'assister le Géomètre-Expert au cours du processus
- ▶ Être capable de renseigner le client

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Ordinateur connecté avec caméra et micro, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ La formation s'appuie sur une pédagogie déductive : elle nourrit la réflexion des participants par l'apport d'éléments théoriques et la présentation d'outils. Afin de favoriser leur assimilation, l'intervenant illustrera le propos par des exercices pratiques en repartant de l'expérience des participants.
- ▶ Les formations sont exclusivement collectives.

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation

PROGRAMME

- ▶ La réglementation de la procédure de bornage amiable et notions de droit
 - Les textes régissant la procédure, les directives ordinales
 - Les bases du droit de propriété (code civil)
 - Bornage amiable, judiciaire, reconnaissance de limites, rétablissement de limites, délimitation de la propriété de la personne publique : quelle procédure s'applique selon le cas rencontré ?

Quiz sur le chapitre

- ▶ Etude de cas : exemple de déroulé d'une procédure de bornage amiable
 - Etude de cas de dossier de bornage amiable depuis la commande du client jusqu'à la production des livrables et leur conservation (Géofoncier + RFU)

Exemple se terminant par un PV et plan signés par toutes les parties

- Les différentes étapes de la procédure, leur enchaînement
 - Les outils (géofoncier, autres applicatifs type covadis, everwin...)
 - Les points d'arrêt, de vigilance
 - Le contrôle qualité en cours de procédure
 - Le contrôle qualité avant livraison
- Les difficultés habituellement rencontrées lors de la procédure bornage amiable : quelles sont-elles ? Comment les anticiper ? Comment les traiter ?
 - Difficultés techniques
 - Difficultés juridiques
 - Difficultés relationnelles

Quiz sur le chapitre

- ▶ Comment répondre à la demande d'un client
 - Cas d'un client demandant des informations sur l'état d'avancement de son dossier
 - Cas du premier contact d'un client pour un futur dossier de bornage amiable : écouter sa demande, recueillir les informations, reformuler, renseigner.
 - Comment établir un devis de bornage amiable

Quiz final

2.4 Actualités réglementaires en urbanisme

DUREE

7 heures soit 2 ½ journées

PREREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour cette formation

PUBLIC

- ▶ Toute personne travaillant en lien avec l'aménagement et l'urbanisme

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Connaître les différents textes législatifs et réglementaires en urbanisme parus à ce jour sous forme de panorama, savoir les mettre en œuvre...

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Vidéoprojecteur, paperboard, support numérique

PEDAGOGIE

- ▶ La totalité de la formation se déroule en présence du formateur.
- ▶ Le support de présentation est envoyé aux participants à l'issue de la formation. Il est enrichi des réponses aux questions formulées par les participants durant la formation. Les questions sont posées en direct via le chat ou par oral.
- ▶ Le nombre de participants est limité à 12 pour permettre des échanges.
- ▶ Il ne s'agit pas d'un e-learning, seul devant son écran mais d'une formation animée habituellement en présentiel et adaptée

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.
- ▶ Travaux pratiques durant la formation.
- ▶ Évaluation de la formation par questionnaire électronique envoyé à l'issue de la formation

Le programme intègrera les dernières évolutions juridiques et jurisprudences (PLU, SCOT, permis d'aménager, ...)

- ▶ Loi simplification
- ▶ La loi Climat (toutes les nouveautés et l'impact sur les documents de planification et les autorisations du droit des sols)
- ▶ La loi ELAN
- ▶ Loi Macron Aout 2015 sur les entraves à construction
- ▶ La loi ALUR – suite
- ▶ PAPE et permis d'aménager
- ▶ La planification RNU/cartes communales, POS-PLU-PLUI, l'évolution des zonages, le PLU de demain.
- ▶ L'urbanisme patrimonial après la loi CAP : Le devenir des secteurs sauvegardés, des ZPPAUP et des AVAP : le site patrimonial remarquable,
- ▶ L'actualité des autorisations d'urbanisme
- ▶ Les nouveautés contentieuses
- ▶ Echanges d'expériences et examen des cas pratiques : Pouvoir échanger sur le thème avec l'ensemble des participants sous forme de cas illustrés émanant des participants

2.5 Aménagement de centre-village ou centre-bourg

DUREE

14 heures soit 2 jours

PREREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour cette formation

PUBLIC

- ▶ Géomètres-Experts, cadre et techniciens de leurs cabinets
- ▶ Collectivités

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Comprendre le contexte d'aménagement des cœurs de bourgs dans toutes ses dimensions, architecturales, urbaines, paysagères, environnementales
- ▶ Mettre en place l'ensemble des outils de programmation pour construire un projet adapté aux besoins
- ▶ Faciliter l'appropriation collective et la prise de décision par l'ensemble des acteurs du projet
- ▶ Développer les capacités des géomètres à interagir avec d'autres disciplines

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Vidéoprojecteur, paperboard, support numérique

PEDAGOGIE

- ▶ Méthode pédagogique : La formation s'appuie sur une pédagogie déductive : elle nourrit la réflexion des participants par l'apport d'éléments théoriques et la présentation d'outils. Afin de favoriser leur assimilation, l'intervenant illustrera le propos par des exercices pratiques en repartant de l'expérience des participants. Les formations sont exclusivement collectives.
 - Sensibilisation à la programmation et aux enjeux d'aménagement actuels
 - Approche qualitative et approche méthodologique pluridisciplinaire
 - Mise en situation et analyse de projets de référence
 - Démarche d'appropriation du contexte urbain et paysager
 - Alternance d'exposés et d'échanges avec les participants sur leurs expériences.
 - Travail en atelier permettant de mettre en pratique l'élaboration d'un contenu du programme.
 - Approche à la fois théorique et opérationnelle
 - Remise d'un document circonstancié



SUIVI ET EVALUATION

- Document d'évaluation de satisfaction
- Attestation de présence
- Attestation formation individualisée



PROGRAMME

- Approche qualitative de l'aménagement d'espace publics
 - Définition d'une approche qualitative générale de l'aménagement d'espace public
 - Les différentes dimensions de l'espace public
 - Les enjeux de l'espace public aujourd'hui
 - Notions de base de l'aménagement
 - Les enjeux du « code de la rue
 - Les orientations d'aménagement de la voirie aujourd'hui
 - Les modalités de mise en œuvre à travers les différents types de voirie
- Cadre d'action et démarches de coconception
 - Cadre d'action
 - Les différentes étapes d'élaboration
 - Le processus de co-conception
 - Participation des habitants
 - Nouvelles démarches participatives
 - Aide à la décision
- Approche contextuelle et créative
 - Elaboration d'un diagnostic contextualisé
 - Analyse du cadre urbain et paysager
 - Analyse thématique
 - Vers un diagnostic partagé : bien définir les enjeux et les objectifs d'aménagement
 - Une démarche de projet qui permet d'élaborer des scénarios et hypothèses
- Approche opérationnelle
 - Notion d'Approche thématique
 - Définition du coût prévisionnel de l'opération (coût global & estimation prévisionnelle)
 - Notions de pilotage opérationnel (calendrier et phasage des opérations)
 - Différents types de missions à engager et programmer par le maître d'ouvrage
 - Notions règlementaires (Déclaration préalable, Permis d'Aménager, volet patrimonial...)

▸ Etude de cas

Mise en pratique de l'élaboration du programme à partir d'études de cas proposé et choisi par chaque participant – 30 minutes par cas

- Analyse contextuelle d'un site donné (
- Approche globale thématique collective

▸ Etudes de cas (suite) et conclusion

- Poursuite de l'analyse de cas
- Conclusion par le formateur (30 minutes)
 - Analyse contextuelle de différents projets de références (proposés par les participants et le formateur)
 - Analyse comparative des différentes thématiques traitées dans les projets

2.6 Concevoir les espaces verts des petits lotissements

DUREE

14 heures soit 2 jours

PREREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour cette formation

PUBLIC

- ▶ Tout public

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Connaître les végétaux et matériaux selon leur usage, leur prix, leur évolution dans le temps, la région et la configuration du terrain
- ▶ Prévoir l'entretien et leurs coûts
- ▶ Sensibiliser à l'environnement et à la biodiversité
- ▶ Prévoir l'entretien et leurs coûts

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Vidéoprojecteur, paperboard, support numérique

PEDAGOGIE

- ▶ La formation s'appuie sur une pédagogie déductive : elle nourrit la réflexion des participants par l'apport d'éléments théoriques et la présentation d'outils. Afin de favoriser leur assimilation, l'intervenant illustrera le propos par des exercices pratiques en repartant de l'expérience des participants.
- ▶ Les formations sont exclusivement collectives.

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Document d'évaluation de satisfaction
- ▶ Attestation de présence
- ▶ Attestation formation individualisée

PROGRAMME

- ▶ Le contexte
 - L'intérêt des espaces verts
 - Les éléments à connaître pour qualifier son espace vert : l'usage, l'ensoleillement, la terre, les volumes, l'hydrométrie, ...
 - La région

- ▶ Notions de règle de l'art de la plantation
 - Les différentes essences : l'environnement, la terre, le développement, les besoins
 - Mise en œuvre et évolution dans le temps
 - Entretien (avantage – inconvénient – fréquence – saison)
 - Approche budgétaire
 - Principaux thèmes techniques :

- ▶ Les plantes, les arbres, arbustes et haies

- ▶ Les fournitures horticoles

- ▶ Les matériaux

- ▶ Un espace vivant
 - Observer et prévoir
 - Promouvoir la biodiversité et respecter l'environnement

- ▶ Rédiger une DPGF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire).

2.7 Gestion des conflits par la médiation-Réunions de chantier, de bornage, de projet

Le Géomètre-Expert, dans sa pratique quotidienne du bornage, peut être confronté à des situations conflictuelles, qui éclatent lors de la réunion de bornage.

En tant que chef d'entreprise, il doit également savoir faire face à des conflits internes.

La connaissance et la pratique (*savoir-faire*) de techniques de médiations, tout autant que l'attitude à adopter en position de médiateur (*savoir être*), peuvent alors apporter un réel plus lors des processus de résolutions des conflits.

La médiation n'est pas un métier, mais une attitude de neutralité, d'écoute et d'adaptation dans une relation difficile entre des personnes. Une médiation efficace doit générer un rapport gagnant/gagnant pour les parties en conflit.



DUREE

7 heures soit 1 jour



PREREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour cette formation



PUBLIC

- ▶ Géomètres experts



OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Adopter une posture de médiateur
- ▶ Communiquer sans violence
- ▶ Anticiper les conflits
- ▶ Gérer les conflits



MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Vidéoprojecteur, paperboard, support numérique



PEDAGOGIE

- ▶ La formation s'appuie sur une pédagogie déductive : elle nourrit la réflexion des participants par l'apport d'éléments théoriques et la présentation d'outils. Afin de favoriser leur assimilation, l'intervenant illustrera le propos par des exercices pratiques en repartant de l'expérience des participants.
- ▶ Les formations sont exclusivement collectives.



SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Document d'évaluation de satisfaction
- ▶ Attestation de présence
- ▶ Attestation formation individualisée



PROGRAMME

- ▶ Qu'est-ce que la médiation ?
 - Définition de la médiation
 - Points de vigilance au regard des autres modes alternatifs de règlements de conflits
- ▶ Les objectifs de la médiation
 - La réflexion
 - L'imagination
 - L'engagement
 - Le rétablissement
- ▶ Le positionnement du médiateur
 - Ce qu'il est
 - Ce qu'il n'est pas
 - Ce à quoi il s'engage
 - Ce qu'il respecte
- ▶ La dynamique conflictuelle
 - Comprendre ce qu'est la dynamique conflictuelle
 - et comment elle naît
- ▶ Le processus de la médiation
 - L'entretien individuel :
 - Expliquer, Exprimer, Faire réfléchir, Attribuer, Définir.
 - La réunion entre les parties :
 - La problématique
 - L'historique des entretiens
 - Les engagements réciproques
 - Bilan et inventaire
 - La conclusion

- ▶ Les clés de la communication pour éviter d'arriver au conflit
 - Identifier les prémisses du conflit, les étapes de son évolution, les choix possibles pour éviter l'envenimement
 - Communiquer en amont, écouter, accepter des avis différents mais en maîtrisant ses émotions et sans perdre de vue son objectif
 - Expliquer ses choix en s'appuyant sur des critères objectifs non contestables
 - Valoriser « la production » et l'équipe : qualité de service, implication, respect des délais, compréhension des besoins du client (interne ou externe)...
 - Comprendre les modes de fonctionnement de chaque collaborateur pour mieux communiquer, impliquer et faciliter la réussite de l'équipe : pyramide de Maslow

- ▶ Décrypter les comportements (PNL – AT))
 - Le verbal et le non verbal
 - Les émotions (les siennes et celle de l'entourage)
 - Des réactions humaines : fuite, manipulation et agressivité
 - L'assertivité

- ▶ Exercices et mises en situation en lien avec l'activité de bornage

2.8 Modification de la copropriété

DUREE

7 heures soit 1 jour

PREREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour cette formation

PUBLIC

- ▶ Géomètres experts et leurs collaborateurs

OBJECTIFS DE LA FORMATION ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Actualiser ou réviser les documents en lien avec une modification de copropriété
- ▶ Conseiller ses interlocuteurs

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Formation distancielle : ordinateur connecté avec micro et caméra, application Zoom

PEDAGOGIE

- ▶ La formation s'appuie sur une pédagogie déductive : elle nourrit la réflexion des participants par l'apport d'éléments théoriques et la présentation d'outils. Afin de favoriser leur assimilation, l'intervenant illustrera le propos par des exercices pratiques en repartant de l'expérience des participants.
- ▶ Les formations sont exclusivement collectives.

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Document d'évaluation de satisfaction
- ▶ Attestation de présence
- ▶ Attestation formation individualisée

- ▶ La modification du règlement de copropriété
 - Règlements de copropriété postérieurs à la loi de 1965
 - Règlements de copropriété antérieurs à la loi de 1965

- ▶ Modification des Etat Descriptif de Division
 - La répartition des tantièmes de copropriété

- ▶ En cas d'évolution de la copropriété (modification du règlement)
 - Les modificatifs au règlement de copropriété
 - La division et réunion de lots
 - Le changement de destination d'un lot
 - L'annexion des parties communes
 - Les adaptations au règlement de copropriété (art 49 loi du 10/07/65 issu de la loi SRU du 13/12/00)
 - L'objet de l'adaptation
 - Les modalités de l'adaptation

- ▶ L'assouplissement du mécanisme de scission volontaire 'Art 12 Loi du 10/07/65 issu de la Loi SRU du 13/12/00)
 - Les modifications de la scission
 - Les modalités de cette scission
 - La mise en place des propriétés ou copropriétés séparées

- ▶ Les modificatifs de copropriété –cas de scissions
 - Présentation et lecture des documents hypothécaires : fiches immeuble, règlement de copropriété existant, acte modificatif de règlement :
 - Planning des opérations
 - Reconstitution de l'historique de l'immeuble (lecture et analyse des actes)
 - Projet de modification
 - Autorisations nécessaires
 - Etapes du modificatif en vue de la réalisation du projet
 - Présentation du document au Syndic et rédaction des projets de résolution
 - Intervention explicative lors de l'AG
 - Vote de l'assemblée et PV de réunion
 - Dépôt de la publicité foncière
 - Calcul des coûts (frais et honoraires chez les notaires)

- ▶ Etudes de cas (rôle du notaire et rôle du géomètre)
 - Régularisation en cas d'empiétement sur parties communes (fonds de couloir, grenier, cour intérieure, balcons)
 - Modifications de charges à la suite d'un changement d'affectation (passage de l'habitation au local commercial)
 - Transformation de deux lots distincts en un lot unique en duplex (question de la trémie)
 - Immeubles anciens imbriqués et appartenant à des propriétaires distincts
 - Scission de copropriété (modification de l'assiette foncière)

2.9 Réaliser une mise en copropriété

DUREE

7 heures soit 1 jour

PREREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour cette formation

PUBLIC

- ▶ Géomètres experts et leurs collaborateurs

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Acquérir les bases du droit de la Copropriété
- ▶ Connaître les étapes de création, et les organes de la copropriété
- ▶ Maîtriser le contenu d'un règlement de copropriété
- ▶ Etre l'interlocuteur d'un client comme d'un syndic

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Formation distancielle : ordinateur connecté avec micro et caméra, application Zoom

PEDAGOGIE

- ▶ La formation s'appuie sur une pédagogie déductive : elle nourrit la réflexion des participants par l'apport d'éléments théoriques et la présentation d'outils. Afin de favoriser leur assimilation, l'intervenant illustrera le propos par des exercices pratiques en repartant de l'expérience des participants.
- ▶ Les formations sont exclusivement collectives.

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Document d'évaluation de satisfaction
- ▶ Attestation de présence
- ▶ Attestation formation individualisée

PROGRAMME

- ▶ Introduction à l'étude de la Copropriété :
 - « la notion de copropriété est à définir et à percevoir »
 - Bref aperçu de l'évolution législative et historique de la copropriété
 - Les sources du droit de la copropriété
 - Le domaine de la copropriété

- ▶ Les copropriétaires au sein de la copropriété : droits et obligations
 - Le système dualiste français de la copropriété place les notions de parties privatives et de parties communes au cœur de son fonctionnement
 - La distinction parties communes, parties privatives
 - Les droits et obligations du copropriétaire du lot

- ▶ Le règlement de copropriété : comprendre les interactions de la convention et de la loi
 - Définitions, caractéristiques, nature
 - Contenu du règlement de copropriété
 - Effets du règlement de copropriété

- ▶ Le syndicat des copropriétaires
 - Nature juridique du syndicat
 - Sa capacité, ses pouvoirs, sa responsabilité

- ▶ Les assemblées générales : le pouvoir délibératif des copropriétaires
 - Bref exposé sur fonctionnement des assemblées générales de la copropriété (régime, convocation, déroulement...)
 - Les différentes majorités
 - L'annulation des assemblées générales
- ▶ Le syndic : l'organe exécutif de la copropriété
 - Bref exposé sur le syndic (statut, désignation, durée et expiration de ses fonctions..)

- ▶ Les rôles et pouvoirs du syndic

- ▶ Le conseil syndical : l'organe de contrôle de la copropriété (existence ou création, composition et fonctionnement du conseil syndical)

- ▶ Les bases de calcul des tantièmes de copropriété
 - Définition des parties communes et parties privées
 - Millièmes et répartitions de charges
 - Surfaces Carrez, habitables...

2.10 Gestion du temps et des priorités

DUREE

- 🕒 Présentiel 14h 2 jours
- Distanciel 14h découpées en 5 séquences de 2 heures et 4h de temps de travail personnel sur notre plateforme

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout public

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ETRE CAPABLE :

- ▶ D'acquérir un regard critique sur son mode de fonctionnement et de traitement des activités
- ▶ De clarifier ses priorités et recentrer son activité sur sa mission et ses objectifs
- ▶ De mettre en œuvre des techniques et outils d'organisation
- ▶ D'être capable d'analyser l'utilisation de son temps, sa relation au temps et son style d'organisation
- ▶ De connaître et évaluer ses marges de manœuvre et savoir remettre en cause ses habitudes

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Présentiel : Vidéoprojecteur, Paper Board, Polycopiés
- ▶ Distanciel : ordinateur connecté avec micro et caméra, application ZOOM, plateforme LMS

PEDAGOGIE

- ▶ Méthode pédagogique : Diaporamas, vidéos, échanges et partages d'expérience.
- ▶ Exercices et études de cas spécifiques à l'entreprise.
- ▶ Travail en sous-groupe,
- ▶ Réflexion sur des cas réels et mises en situation
- ▶ Apports méthodologiques illustrés par des exemples tirés de vos expériences

SUIVI ET EVALUATION

- ▶ Document d'évaluation de satisfaction & Attestation de présence / Attestation formation individualisée

PROGRAMME

- ▶ Adopter de nouveaux comportements
 - Repérer ce qui nuit à l'organisation et à l'optimisation du temps et trouver des solutions pour diminuer les effets négatifs
 - Gérer les interruptions et les imprévus

- ▶ S'organiser avec les équipes et les réseaux relationnels
 - Faciliter l'accès aux informations
 - Mettre en place des règles de travail avec les utilisateurs
 - S'organiser pour ne rien oublier

- ▶ Gérer les priorités « l'urgent et l'important »
 - Clarifier ses missions pour une meilleure valeur ajoutée
 - Repérer et prendre en compte les attentes de son équipe (si besoin)
 - Définir et classer ses différents niveaux de priorités
 - Prévenir l'urgence pour mieux la gérer

- ▶ Préparer et suivre un projet
 - Suivre et relancer le projet, optimiser les délais
 - Mettre en place des &apes (qui fait quoi et quand) avec des dates d'échéance

- ▶ Repérer les obstacles personnels à une bonne organisation du travail
 - Découvrir les attitudes face à la gestion du temps
 - Savoir évacuer le stress et relativiser

- ▶ Mieux communiquer, s'affirmer pour gérer les demandes
 - Savoir dire oui et savoir dire non
 - Trouver des compromis satisfaisants pour tous en tenant comptes des intérêts personnels et de ceux de l'entreprise

2.11 Les fondamentaux du management

DUREE

- ▶ Présentiel : 3 jours (21h) consécutifs ou non
- ▶ Distanciel : 21h = 5 ½ journées 15 heures en classe virtuelle et 6h de travail personnel tutoré

TARIF

- ▶ Inter : 1050€ par participant
- ▶ Intra : sur devis

PREREQUIS

Aucune préparation demandée si ce n'est de répondre à un questionnaire relatif à son expérience personnelle du feedback (les réponses resteront confidentielles)

PUBLIC

Managers, chefs de projet, cadres amenés à manager avec du télétravail ou en multisites ou en confinement

OBJECTIFS DE LA FORMATION ETRE CAPABLE DE :

- ▶ Clarifier les rôles et responsabilités des managers
- ▶ Adopter la posture de manager
- ▶ Connaître et utiliser les outils du management

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- ▶ Matériel pédagogique distanciel : Ordinateur avec caméra, micro et connexion internet, application ZOOM

PEDAGOGIE

- ▶ Méthode pédagogique : Méthode pédagogique : Diaporamas, vidéos, échanges et partages d'expérience
Exercices et études de cas spécifiques à l'entreprise
 - Travail en sous-groupe,
 - Réflexion sur des cas réels et mises en situation
 - Apports méthodologiques illustrés par des exemples tirés de vos expériences

SUIVI ET EVALUATION

- Document d'évaluation de satisfaction & Attestation de présence / Attestation formation individualisée

PROGRAMME

- Identifier les différentes missions du manager :
 - Comprendre ce qu'est le management
 - Identifier les missions du manager
 - Recruter
 - Former
 - Recadrer et gérer les situations conflictuelles
 - Motiver
 - Planifier
 - Contrôler
 - Déléguer
- Zoom sur une difficulté du manager = la résistance au changement :
 - Mises en situation
- Diagnostic : comment communiquez-vous ?
 - Découvrir son style de communicant
 - Etablir son diagnostic personnel
 - Comprendre les autres dans des relations client/fournisseur, à deux et en équipe
 - Analyser ses points forts et ses points de progrès
 - Prendre conscience des effets de sa façon de communiquer sur les autres
 -
- Les outils pour faire adhérer et pour déléguer
A partir des situations proposées par les participants et des mises en situation réalisées avec le formateur, les stagiaires utilisent les outils de l'écoute et de l'analyse logique des situations.
Les conditions nécessaires pour faire adhérer et déléguer sont expérimentées :
 - SENS : avant de passer un message difficile ou non, avant de proposer un changement, pour favoriser l'adhésion de son collaborateur, le manager doit en formuler le SENS
 - COMMUNICATION : définir et utiliser judicieusement : jugement de valeur, fait, opinion, question ouverte, question neutre, synthèse, raisonnement et argumentation, écoute active, ...
 - MANAGEMENT : délégation, les objectifs SMART, les plans d'actions (Quoi ? Qui ? Quand ?), le suivi...
- Zoom sur une difficulté du manager = l'entretien individuel :
 - Mise en situation

Cartographie personnelle des missions maîtrisées et des missions à travailler

- ▶ Le management situationnel :
 - Identifier son système préférentiel de fonctionnement
 - Comprendre les notions de compétences et d'engagement
 - Evaluer l'autonomie de compétence et de l'engagement de ses collaborateurs
 - Evaluer la contribution de ses collaborateurs
 - Repérer en quoi ses postures sont adaptées ou non adaptées aux profils de ses collaborateurs et aux situations

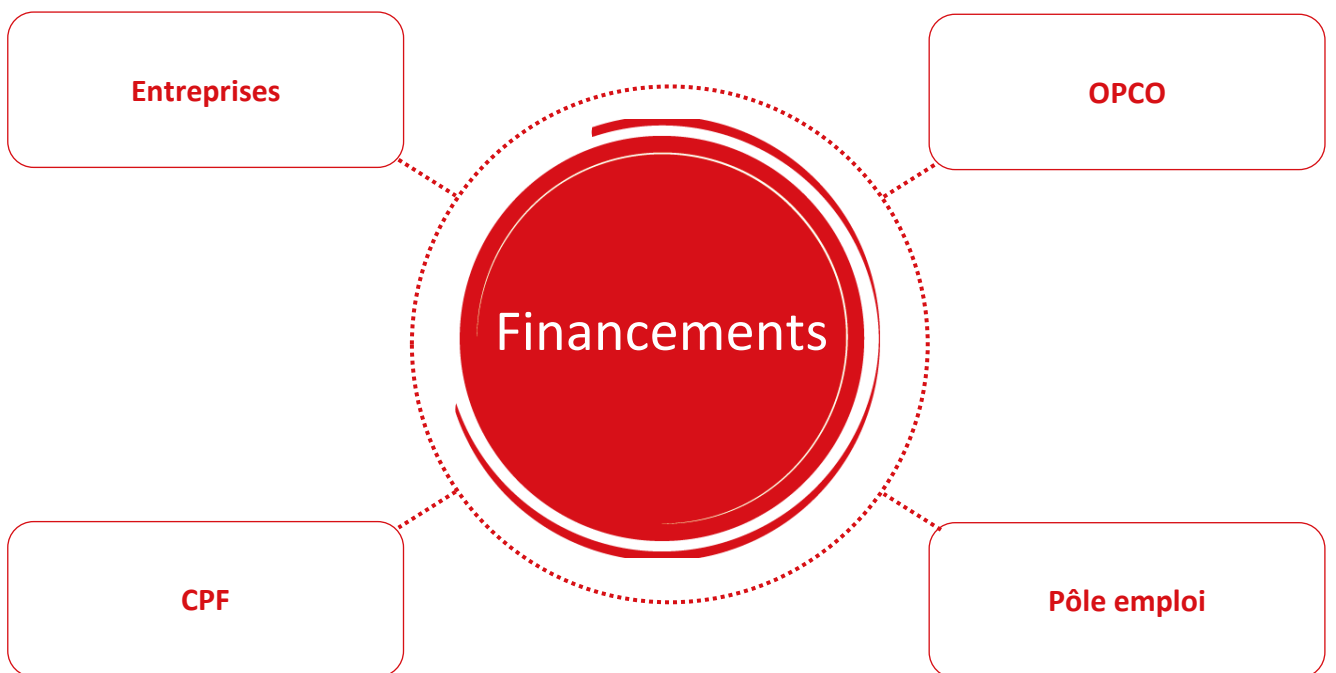
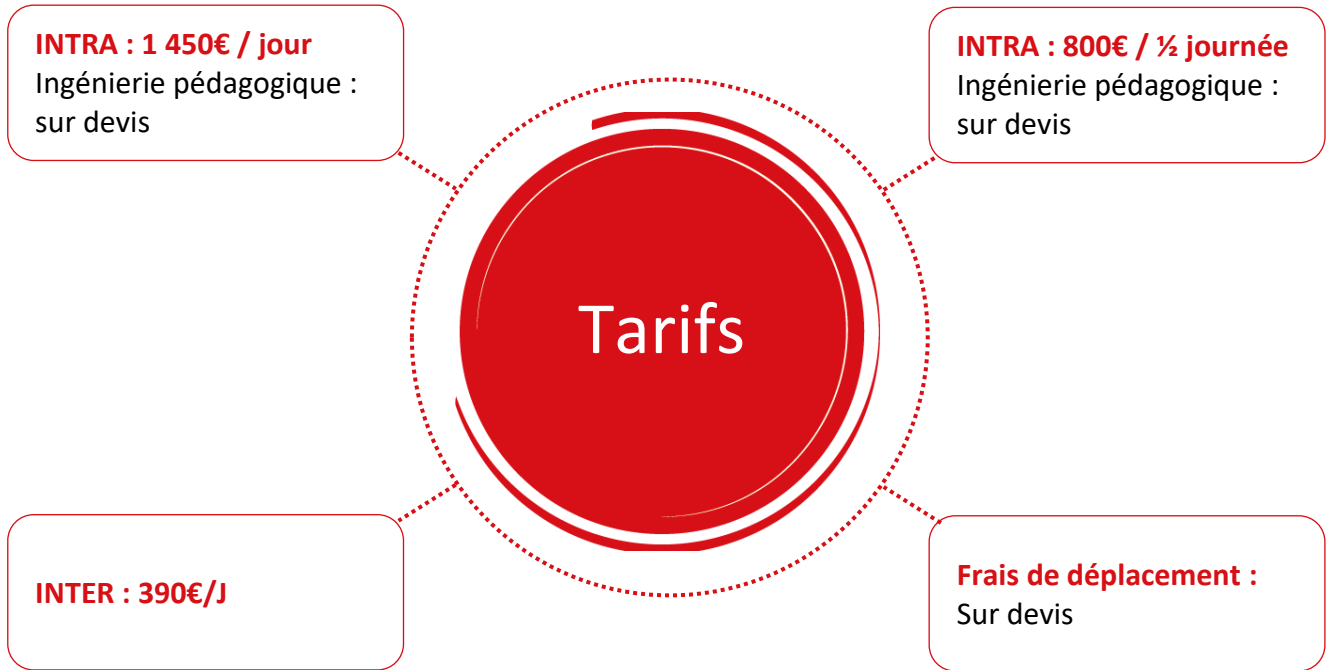
Se perfectionner par l'analyse de la bonne pratique

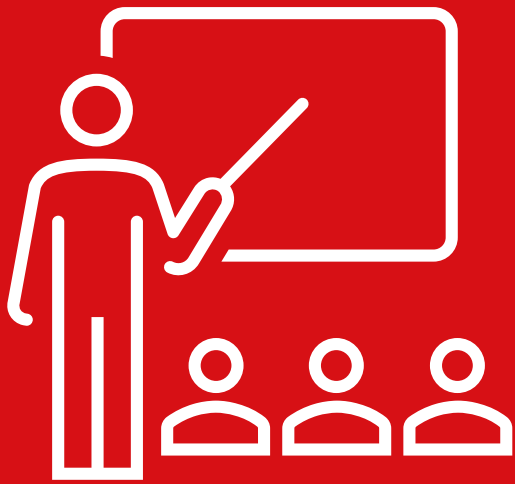
La progression se fera par des apports théoriques et l'analyse de la pratique. Les stagiaires auront préparé en proposant un cas. A l'aide du formateur, les participants détermineront les bonnes pratiques et pistes de progrès pour mieux s'affirmer et consolider leur style de management. Cet accompagnement a pour objectif le développement de la culture commune, la mise en pratique d'un professionnalisme commun et permettra aux participants de se situer au cœur, et comme partenaire, des objectifs de l'Entreprise.

- ▶ Les outils du leader assertif
 - Savoir demander et savoir dire non, levons les freins !
 - Parlons feedback : savoir en donner et savoir en recevoir
- ▶ Mieux décrypter les comportements pour connaître et comprendre
 - L'écoute active et la communication non verbale
 - Les besoins et les motivations
 - Faciliter la participation, l'intérêt et l'adhésion



3 Nos tarifs





4 Nos formateurs



Frédéric Bererd

Directeur Urbanisme Règlementaire chez Mairie Villeurbanne

Talents

- ▶ Supervision des autorisations du droit des sols
- ▶ Gestion qualité des projets d'urbanisme
- ▶ Contentieux administratif/urbanisme
- ▶ Police de l'urbanisme
- ▶ Formation pour les collectivités

Domaines de compétences

- ▶ Urbanisme
- ▶ Planification urbaine
- ▶ Autorisation du droit des sols
- ▶ Financement de l'urbanisme
- ▶ Droit
- ▶ Contentieux pénal

Formations et Expériences

- ▶ BTS Force de Vente 1996
- ▶ Depuis 2016, **Directeur Urbanisme** Villeurbanne
- ▶ Depuis 2004, **formateur** auprès de collectivités
- ▶ 1999-2015 : Direction départementale des territoires
- ▶ 1990-1998 : Divers postes au sein du **ministère de la justice** (administration pénitentiaire)
- ▶ Institut d'urbanisme de Lyon
- ▶ Institut régional d'administration
- ▶ Maîtrise de droit public à Grenoble



Pierre Giroud

Formateur depuis 2000 chez HUMANEM Formation
Expert en VRD

Talents

- ▶ Conception et gestion de projet
- ▶ Enseignement et formation
- ▶ Génie civil

Domaines de compétences

- ▶ Construction
- ▶ Management
- ▶ Gestion de projet

Formations et Expériences

- ▶ Aujourd'hui, conseil et AMO.
- ▶ Directeur service VRD aménagement numérique chez IBSE de 2011 à 2021, ingénierie des espaces publics
- ▶ Formateur chez HUMANEM Formation depuis 2000
- ▶ Enseignant VRD (1999-2018) à l'ISCO (Institut supérieur de la construction) à Grenoble
- ▶ 17 ans Directeur BET (1994-2011), conception et maîtrise d'œuvre
- ▶ Etudes à l'école spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie. Ingénieur du bâtiment et génie civil



Vincent Castigli

Géomètre-Expert et formateur

Talents

- ▶ Planification de projets
- ▶ Gestion d'équipe
- ▶ Formation

Domaines de compétences

- ▶ Géomètre expert
- ▶ Géoformation Formation continue pour adultes, dans le secteur de l'immobilier et l'urbanisme
- ▶ Aménagement Urbain

Formations et Expériences

- ▶ 20 ans d'expériences dans l'ingénierie et l'expertise géomètre
- ▶ 15 Gérant d'un cabinet de géomètre expert puis d'un cabinet de formation professionnelles sans le secteur de l'immobilier et de l'urbanisme
- ▶ 5 ans Ingénieur VRD puis ingénieur géomètre
- ▶ Commissaire enquêteur auprès de la Préfecture des bouches du Rhône
- ▶ Expert près de la Cour Administrative de Marseille
- ▶ Expert près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence



Benoit Champion

Architecte urbaniste chez SCU | SAFRAN Conceptions Urbaines

Talents

- ▶ Formateur
- ▶ Architecte urbaniste
- ▶ Renouvellement urbain
- ▶ Revitalisation rurale
- ▶ Maîtrise d'œuvre d'espaces publics
- ▶ Spécialiste des mobilités alternatives

Domaines de compétences

- ▶ Architecture
- ▶ Gestion de projet
- ▶ Plannification urbaine
- ▶ Design urbain
- ▶ Management
- ▶ Urbanisme

Formations et Expériences

- ▶ **Aujourd'hui** Architecte Urbaniste Chez SAFRAN Conceptions urbaines Associé, fondateur, président de la SAS d'architecture, SAFRAN Conceptions Urbaines (SCU)
- ▶ **Depuis 2001** Architecte Urbaniste à l'Agence STOA, indépendant, et
- ▶ **1995- 1997** Assistant architecte PACT De l'Isère
- ▶ **1992 - 1999** Ecole d'architecture de Grenoble



Nous contacter



04 78 33 96 54 | 06 06 51 01 38



t.villemagne@urbanem.fr



www.urbanem.fr



7 rue des aulnes
69410 CHAMPAGNE au MONT d'OR



HUMANEM Formation SARL au capital de 7800 € | Siège social : 7 rue des aulnes | 69410 CHAMPAGNE au MONT d'OR

Tél. : 04 78 33 96 54 | SIRET 44391934500035 | APE : 7022Z – www.urbanem.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 07696 69 auprès du préfet de la région Rhône Alpes

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : actions de formation.

